

COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE 25 NOVEMBRE 2016
Salle Mollet à TALLENAY

Assemblée : 34 présents sur 40 membres

Excusés : Michel Amiotte Suchet - Alain Bocquet - J.Philippe Debruyne - J.Claude Griller- Alain Rehn

Absent : Jean-Paul Mathey

Invités :

Mme Catherine BOTTERON en qualité de Maire de Chatillon,

Mme CHATOT, représentant M. PRALON, Maire de Tallenay,

M. Jacques ROULLOT, correspondant de l'Est Républicain

Le Président, Michel Mathile remercie l'ensemble des membres présents.

Le quorum de cette assemblée est de 20. Celui-ci étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 20.

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2015

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2-Rapport moral du Président Michel MATHILE

- ✓ 2016 est une année électorale au niveau national pour la FFCT. L'assemblée générale se déroulera à Colmar et Jean Louis Viennet sera présent.
- ✓ Un nouveau décret concernant l'obligation d'un certificat médical de non contre indication (CMNCI) est paru le 12 octobre 2016. Notre Fédération vient de solliciter le Ministère des Sports pour un délai de mise en œuvre pour permettre une mise en place des modalités. Seules les fédérations et licenciés sont concernés. La FFCT invite l'ensemble des licenciés à demander ce certificat médical pour le 30 juin 2017 au plus tard.
- ✓ La ligue de Franche-Comté est rattachée au COREG (Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté). Cette nouvelle structure compte 8 Comités Départementaux et 4839 licenciés dont 1477 pour la Franche-Comté. Basée à Dole, il est présidé par Gilles Pargaud pour 2016-2020. Michel Mathile, Délégué Régional à la Formation assurant cette responsabilité depuis 4 ans, cesse cette fonction.
- ✓ Pour le Comité départemental du Doubs : J.Louis VIENNET, président du CODEP 25 depuis 1992 poursuit son titre pour 4 ans. Michel MATHILE, Délégué Sécurité et Délégué Formation pour le Doubs, cesse ces fonctions.
- ✓ Le club des cyclos, avec une moyenne d'âge de 71 ans, conserve sa dynamique du passé. Le nombre de licenciés est en augmentation de 5 dont 3 féminines.
- ✓ La bourse aux vélos a connu une très bonne participation.
- ✓ Les séjours à Amboise et à Belley ont été très appréciés

- ✓ La sortie filles a eu un franc succès
- ✓ Les sorties à la journée ont souvent été réduites à cause de la mauvaise météo.
- ✓ Parcours : Pierre BIICHLE qui a accompli cette tâche avec brio plusieurs années laisse la main.

Merci à Pierre pour avoir su faire découvrir de superbes randonnées. Pierre TAVERNIER reprend le travail pour la nouvelle saison.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

3-Rapport d'activités saison 2015-2016

Le rapport d'activités, joint en annexe, est présenté par Annie Putet, Secrétaire.

Rapport adopté à l'unanimité

4-Bilan Financier :

Le bilan financier est présenté par Yvette Deray, Trésorière.

Trésorerie au 01/10/2015 = 5 721.72 €

Recettes pour 1 239.80 € (intérêts du livret A pour 18 € - Adhésions au Club pour 400 € - bourse pour 821.80 €)

Dépenses pour 1 304.18 € (fonctionnement pour 260.30 € - Réunions hors AG pour 232.42 € - Repas AG pour 324.88 € - Assurance FFCT pour 192.20 € - Séjours Amboise et Belley pour 294.38 €)

Résultat négatif de 64.38 €

Solde au 30.09.2016 = 5 657,34 €

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Retenue par des obligations Madame CHATOT quitte la séance après avoir fait remarquer « la jeunesse d'esprit des membres du club par rapport à la moyenne d'âge ».

5- Cotisation 2017

Il est proposé que la cotisation reste inchangée soit 10 €

Décision adoptée à l'unanimité

6- Rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, Paul Billerey et Jean-Pierre Stable, ont procédé à la vérification des écritures et des pièces justificatives. Aucune anomalie est constatée, le travail est fait sérieusement par la trésorière. Les commissaires proposent d'approuver les comptes et de donner quitus à la trésorière.

Propositions approuvées à l'unanimité

A noter : Jean-Pierre stable précise que l'utilisation du virement bancaire faciliterait le travail de la trésorière.

7-Rapport du délégué sécurité

Notre délégué, Léandre Pfundstein, signale que l'infrastructure s'améliore peu à peu et que la sécurité est l'affaire de chacun, en groupe il faut laisser un espace : vigilance, anticipation... habillement adéquate pour être vu. Nous devons nous prendre en main.

8-Site

Un dysfonctionnement est signalé par Jean-Pierre Chevaux : lorsque l'on s'inscrit pour le covoiturage apparaît son nom son prénom son numéro de téléphone. Denis Oriot chargé de cette tâche va étudier le problème.

9- Parcours

Pierre TAVERNIER propose sa méthode de travail :

Le départ s'effectuera dans un rayon de 15 km. Le parcours tiendra plus du temps de selle et des dénivelés que de la distance (environ 60 à 65 km).

Un départ plus éloigné une fois par mois environ dès le mois d'Avril à 13 h 15 permettra de rompre la monotonie des randonnées.

Pour les parcours à la journée les réduire un peu et prévoir un thème. Heure de départ 9 h à 9 h 30.

Parcours des crèches au départ du restaurant la soup'ape à Marnay prévu le mercredi 14 ou le jeudi 15 en fonction de la météo. Départ à 9 h 30 et repas servi à 13 h 00. Inscription à faire par mail auprès d'Annie Putet pour le 9 décembre au plus tard.

Les parcours reprendront le 17 janvier pour 40 km avec une variante de 5 ou 6 km en plus.

10 – Saison 2017

- ✓ Prise des licences : en fonction de la disponibilité de la salle Mollet, la prise des licences est

prévue mi-janvier de 14 h à 17 h y compris la réunion préparatoire pour la bourse aux vélos pour terminer par la galette des rois. Dès confirmation de la Mairie, la date retenue vous sera communiquée.

- ✓ Bourse aux vélos les 10 et 11 Février
- ✓ Séjour à Montagnac du 27 mai au 3 juin
- ✓ Sortie des filles : en prévoir peut-être deux dans l'année
- ✓ Séjour en septembre : faire une recherche pour le sud de la Bourgogne de 3 ou 4 jours

11- Questions diverses

Classement des clubs : le challenge 2016 nous classe en 17^e position sur 41 clubs

Coupe-vent : opération en cours

Trêve hivernale : la marche peut remplacer le vélo. Programmation à prévoir.

Madame BOTTERON félicite la dynamique du club, le bon état d'esprit et la solidarité. Elle remercie les membres du bureau pour le travail réalisé.

La séance est levée à 20 h 00 suivie de l'apéritif et du repas

La secrétaire,

Le Président,

Annie PUTET

Michel MATHILE